

NOUVEAU SITE WEB DE LA VILLE DE LONGUEUIL

L'opposition officielle réagit à la lettre de l'AUTAL

Longueuil, 1er février 2021 — La conseillère de Longueuil Citoyen, Colette Éthier, a tenu à réagir à la lettre envoyée par l'Association des usagers du transport adapté de Longueuil (AUTAL) au conseiller Tommy Théberge, le 25 janvier dernier, à l'effet que le nouveau site Web de la Ville de Longueuil n'est toujours pas accessible aux personnes handicapées.

Une situation d'autant plus incompréhensible, selon l'élue du district LeMoynes-de Jacques-Cartier, que l'énoncé en accessibilité universelle de la Ville indique pourtant depuis 2013 que la Ville « vise à offrir la possibilité à chaque personne, peu importe sa condition, de participer à la vie citoyenne ». Un objectif réitéré dans le Plan d'action 2020-2021 à l'égard des personnes handicapées ; un objectif que le nouveau site Web de la Ville ne rencontre toujours pas 2 mois après son lancement, selon Colette Éthier.

Faisant écho aux constats soulevés dans la lettre de l'AUTAL, la conseillère Colette Éthier indique que « des correctifs importants devront être apportés afin que l'ensemble des citoyens puissent avoir aisément accès au site Web de la Ville de Longueuil, et ce le plus rapidement possible. Le site Web de la Ville est une source importante d'information pour tous nos concitoyens, surtout en temps de pandémie. Son accès est primordial pour les personnes handicapées, comme pour l'ensemble des citoyens », de souligner Colette Éthier.

À titre d'ancienne présidente du Comité des partenaires du Plan d'intervention à l'égard des personnes handicapées (PIPH) de la Ville de Longueuil, Colette Éthier souligne que les besoins exprimés par les personnes en situation de handicap quant au site Web ont toujours été très clairs et ont fait l'objet de nombreux échanges. Des représentants des associations de personnes en situation de handicap ont toujours offert leurs expertises en la matière pour tester les applications avant leur mise en service par le biais du PIPH. À la lecture de la lettre de l'AUTAL, force est de constater qu'ils n'ont pas été impliqués suffisamment.

« Avec un contrat de 381 000\$, on s'attend à ce que le nouveau site Web permette à tous les citoyens de pouvoir participer pleinement à la vie municipale. Je trouve assez singulier qu'on en soit aujourd'hui, 2 mois après le lancement officiel, encore à retrouver autant de problèmes. Tout cela donne l'impression d'un site Web lancé dans la précipitation sans que l'ensemble des tests aient pu être réalisés », de conclure la conseillère Colette Éthier.